LPR Les Terres Rouges
Rue Jean Moulin
86400 CIVRAY
Tél : 05.49.87.04.50
✉ : ce.0860010u@ac-poitiers.fr

CONVENTION DE MINI-STAGE DE DECOUVERTE DES METIERS

Les mini - stages sont destinés aux élèves des classes de Troisième des collèges et de Seconde GT pour une réorientation de l'Académie de Poitiers soucieux d'approfondir leur orientation et désireux de s'informer sur le cursus proposé (C.A.P ou Bac Professionnel) et de poursuivre leurs études dans les domaines des secteurs « hôtelier » et « aide à la personne ».

ARTICLE 1 - La convention de mini stage découverte est établie *entre* **le Lycée Professionnel "Les Terres Rouges"** représenté par Monsieur SECHER Bertrand, Proviseur, *et*

Le Collège/L.P./Lycée ……..

Représenté par M ……, Chef d'Etablissement

ARTICLE 2 - La présente convention est valable pour la journée du : ……

Horaires : ……

et concerne l'élève :

Nom, Prénom : …… O Demi Pensionnaire O Externe

Classe de : …… Formation désirée : ……..……...

Professeur Principal de l'élève : ……

ARTICLE 3 - Durant les journées de stage, les élèves visiteurs sont soumis aux règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, d'horaires, de discipline et de courtoisie.

ARTICLE 4 – Le lycée professionnel, le collège et les responsables légaux de l'élève ont souscrit les assurances couvrant les risques liés à leurs responsabilités civiles. En cas d'accident survenant à l'élève, le chef de l'établissement d'accueil s'engage à prévenir immédiatement le Chef d'Etablissement du collège/Lycée.

ARTICLE 5 - Les responsables des deux établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention.

ARTICLE 6 - Conditions de stage.
L'élève stagiaire découvrira une section professionnelle :

- de **8h30 à 14h00 : *le secteur « Métiers de l'Hôtellerie »* –**
- **de 8h30 à 14h00 ou 13h30/14h à 17h30 : le secteur « *Services à la Personne* ».**

L'élève déjeunera au Lycée : ❒ oui ❒ non

Si l'élève souhaite déjeuner au Lycée, le repas sera cordialement offert pour le secteur Aide à la Personne l'élève déjeune au self - pour le secteur Hôtelier l'élève déjeune au restaurant d'application « Terre des Délices » - sauf impossibilité

Fait à …… , le ……..

Le Chef d'Etablissement,

……

Le(s) responsable (s) légal(aux) de l'élève,

……

Fait à Civray, le ……..

Le Proviseur du LPR les Terres Rouges CIVRAY,

……

L'élève,

……

LPR Les Terres Rouges
Rue Jean Moulin
86400 CIVRAY
Tél : 05.49.87.04.50
✉ : ce.0860010u@ac-poitiers.fr

TENUE A PREVOIR LORS DU MINI STAGE

Mini stage en cuisine :

Une blouse blanche
Un pantalon
Une paire de chaussures fermées (pas de toile) qui ne glissent pas

A l'arrivée de votre enfant nous fourniront des sur-chaussures et une toque

Mini stage en service :

Venir habillés de façon correcte de préférence avec un pantalon noir et si possible une chemise blanche ou de couleur

Mini stage en ATMFC et ASSP :

Une blouse blanche
Des chaussures fermées (pas de toile) qui ne glissent pas

A l'arrivée de votre enfant nous fourniront des sur-chaussures et une charlotte

Merci de veiller à ce que les cheveux soient attachés.